Enap
École nationale
d'administration
pénitentiaire

Agen, le 10 décembre 2021

Monsieur Le Directeur
de l'Ecole Nationale d'Administration Pénitentiaire

A

Monsieur le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice

Direction de l'Administration Pénitentiaire
Sous-direction des ressources humaines et des relations sociales – RH1

Mesdames et Messieurs les Directeurs Interrégionaux des services pénitentiaires

Mesdames et Messieurs les Chefs d'unité formation, recrutement et qualification

Mesdames et Messieurs les Directeurs et Chefs d'établissements pénitentiaires

Mesdames et Messieurs les Directeurs fonctionnels des services pénitentiaires d'insertion et de probation

Monsieur le Directeur de l'Agence du Travail d'Intérêt Général et de l'Insertion Professionnelle des personnes placées sous main de justice

Direction de la Formation

Responsable de formation :
david.segura@justice.fr
Tel 05.53.98.90.27

Harmonie : 508 28 141

OBJET : Appel à candidatures
PJ : Fiche pédagogique - Fiche d'inscription (page 2 « AVIS »)- Tutoriel pour candidater via SIRH H@rmonie

La direction de la formation de l'école nationale d'administration pénitentiaire organise une session de formation sur le thème :

RH initiation : Gérer la pré liquidation de la paie sous SIRH Harmonie

du 15 mars 2022 (14h00) au 18 mars 2022 (12h00) à la DISP de DIJON

N° HARMONIE 508 28 141

Les candidatures motivées, établies sur la fiche d'inscription imprimée depuis SIRH H@rmonie et accompagnée de l'imprimé ci-joint, devront parvenir à la direction interrégionale concernée :

pour le 21 janvier 2022, dernier délai

Les demandes qui ne répondent pas à l'exigence de cette procédure ou ne comportant pas l'avis du supérieur hiérarchique ne seront pas examinées.

Le Directeur adjoint de la formation

Christophe BAYARD

440 avenue Michel Serres – CS 10028
47916 AGEN Cedex 9
Tél : 33(0)5 53 98 98 98
Fax : 33(0)5 53 98 98 99

Intitulé de la formation : **RH initiation Gérer la pré liquidation de la paie sous SIRH Harmonie**

Module 1 : du 15/03/22 (14h00) au 18/03/22 (12h00) à la DISP de DIJON

N°Harmonie : 50828141

Nom : Prénom : **Matricule harmonie** :

1- Avis du service de formation (formateur des personnels ou responsable de formation)

Nom :
Prénom :
Fonction:
Mail :
.....
.....
.....
.....
.....
.....

2- Avis du Chef de l'Unité Recrutement Formation Qualification ou son représentant

Nom :
Prénom :
Fonction :

AVIS : ☐ prioritaire ☐ favorable ☐ défavorable

Rang de priorité au sein de la DISP : (le cas échéant)

Motif :
.....
.....
.....
.....
.....

RH initiation
Gérer la pré liquidation de la paie sous SIRH Harmonie

L'intégration de la pré liquidation de la paie dans SIRH Harmonie permet l'utilisation d'un seul outil pour la gestion administrative et financière des agents.
Ce module est destiné aux gestionnaires affectés en Direction Interrégionale et vise à gérer la prise en charge financière d'un agent.

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Gérer individuellement ou collectivement le dossier de paie d'un agent titulaire ou contractuel
- Contrôler la paie

Eléments du contenu

- Calendrier de paie
- Cycle de paies
  - Présentation des transactions PA30 PA20
  - Présentation des transactions ZPAY 00 ZPAY20 ZPAY10 ZPAY24 ZPAY21 ZPAY40 ZPAY10 ZPAY31
    Suivi des échéances
- Gestion des CCP
- Prise en charge financière d'un agent titulaire
- Données comptables – assurance sociale MJ – mutuelle-SFT – indemnités
- Acompte
- Prise en charge financière d'un agent non titulaire
  - Données comptables – assurance sociale MJ -SFT – indemnités
- Cessation de fonction d'un agent non titulaire
- Prise en charge financière d'un agent indemnitaire
  - Données comptables
- Contrôle de paie
  - Contrôle des mouvements réels
  - Ajustements des mouvements
  - Blocage de dossiers
  - Edition de la BG
- Consultation du bulletin de paie
  - Visualisation du bulletin de paie
  - Visualisation du décompte de rappel
- Création attestation employeur
  - Création et édition attestation employeur
- Saisie en masse des indemnités
- Création du fichier Excel, vivier, les infotypes

Modalités pédagogiques

Apports didactiques, Mises en situation sur le logiciel

Les stagiaires devront se munir de leur code d'accès à HARMONIE

Nombre de places : 10 places

N
Session 1 : 50828141
Session 2 : 50828142

Date limite d'inscription :
Session 1 :
Le 21/01/2022
Session 2 :
Le 30/09/2022

Durée : 3 jours

Dates :
Session 1 :
Du 15/03/2022 (14h) au 18/03/2022 (12h)
Session 2 :
Du 22/11/2022 (14h) au 25/11/2022 (12h)

Lieu : DISP DIJON

Intervenants :
Formateurs associés Énap

Public visé :
Gestionnaires GA/GF en direction interrégionale

Conditions d'admission / Pré requis :
Avoir suivi le Module1 découverte Harmonie

Responsable de formation :
david.segura@justice.fr
05.53.98.90.27

Assistante de formation :
solene-maelle.sabbag@justice.fr

MINISTÈRE DE LA JUSTICE
Liberté
Égalité
Fraternité

Énap
École nationale d'administration pénitentiaire